

ABONNEMENTS.

Ce journal paraît les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à deux heures de l'après-midi, et tous les jours durant la Session. Une Edition hebdomadaire, contenant les matières de l'Édition semi-quotidienne, est publiée le JEUDI de chaque semaine.

LA Gazette d'Ottawa.

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

IN SCRIPTIS ET IN ORE SIMPLEX VERITAS.

ANNONCES.

Les Annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous, première insertion... \$0.50 Chaque insertion subséquente... 0.12

F. M. DEROME, Rédacteur-en-Chef.

Imprimé et Publié par LOUIS BELANGER & Co.

VENTE CHEZ

JOHN SMITH. POUR DEUX SEMAINES.

Je commence cette vente pour deux raisons. Une, à cause de la malheureuse détresse que procurent les gens ne pouvant payer les prix ordinaires et je désire leur aider.

PARDESSUS \$6.25 @ \$11.00 réduits @ \$4.25 @ \$8.00 ULSTERL 8.00 @ 12.00 " " 7.00 @ 8.00

HABILLEMENTS, HABITS, PANTALONS et VESTES, Seront vendus au prix coûtant. TWEEDS CANADIENS, ÉCOSSAIS ET ANGLAIS, A des prix qu'on a jamais vus à Ottawa.

Un lot d'Echarpes pour 25 cts... valant... 40 cts à 90 cts. Chemises Blanches et de Couleur \$1.50 réduites à 75 cts. Casques en Pelottories \$3.50 à \$11.00... \$1.00 à \$7.00.

Nous taillons tout le matériel acheté ici, sans aucune charge, Grandes réductions dans le département du Tailleur, sur commandes.

JOHN SMITH, 185 RUE SPARKS. Ottawa, 26 Déc. 1878.

PRIMES ! PRIMES ! DISCOMPTE DE 10 PAR CENT ACCORDÉ SUR TOUT ACHAT DE \$1 ET AU-DESSUS, — CHEZ —

McKINNON BROTHERS & Co. RUE SPARKS. Ottawa, 26 déc. 1878.

CHINA HALL, VENTE POUR CLORE LE MAGASIN.

Services pour Dîner (Français et Anglais) au prix coûtant. Services pour Dessert au prix coûtant. Services pour Chambres au prix coûtant. Services pour Déjeuner au prix coûtant. Services pour Tête à Tête au prix coûtant.

CRISTAL DE TOUTES SORTES AU PRIX COÛTANT. Vaisselle en pierre et commune au prix coûtant. Toutes sortes d'articles de fantaisie, d'ornements pour tables, etc., aussi au prix coûtant.

Le plus bel et le meilleur assortiment de la ville. RAPPELEZ-VOUS DE LA CHINA HALL, 36 RUE RIDEAU, R. A. PARKER. Ottawa, 26 déc. 1878.

AFFREUX ! AFFREUX ! EPICERIES A BON MARCHÉ. M. STARRS.

Vend en ce moment à des prix fabuleusement bas afin de suivre le temps. Thés de toutes les qualités à des prix extraordinairement bas, nous garantissons pleine satisfaction, si en trois jours nous ne sommes remboursés.

UNE RÉDUCTION LIBÉRALE SERA FAITE AUX MARCHANDS. Agent pour les Cigars célèbres (cables) de Devis et autres qualités. Ottawa, 26 déc. 1878.

Par Appointement Spécial. WILSON & ORR, 103, RUE SPARKS. Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général.

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures. Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, de VIEILLES DORURES RENDEUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés. Ottawa, 26 Déc. 1878.

Epicerie, Vins et Liqueurs pour Noël.

Toutes les dames désirant économiser feront bien de se rappeler du Soussigné en faisant leurs emplettes de Noël. A part beaucoup d'autres, les articles qui suivent méritent leur attention. NOUVEAUX FRUITS—Raisins, Currants, Figues, Oranges, Citrons, etc. VINS—Champagnes, Claret, Port, Sherry, etc. LIQUEURS—Whiskey d'Écosse, d'Irlande et du Canada, Old Tom, Eau de Vie, Jamaïque, Corisier de Steward, Whiskey, etc.

Alex. CLARK, 69 Rue Rideau. Ottawa, 26 Déc. 1878.

LISTE DES PRIX.

GRANDE VENTE CHEZ BRYSON CETTE SEMAINE POUR ARGENT COMPTANT

Cols en toile pour Dames... 5 Cts. Coton jaune épais... 5 do Shirting de Oxford... 7 do Coton ouaté épais... 8 do Serge pour robes, (toutes couleurs) 12 do Flanelle rouge pure laine... 17 do Flanelle de Fantaisie pure laine... 24 do Gants de kid à deux boutons pour Dames... 45 do Tweed pure laine... 50 do Chemises Blanches... 75 do Chapeaux garnis pour Dames... 95 do Habits de Drap pour Dames \$1.75 do

CHAS. BRYSON, 110, RUE SPARK. Ottawa, 26 décembre 1878.

H. B. D. BRUCE, 32, RUE O'CONNOR. Marchand de Vin,

A dans ses caves les Vins et les Liqueurs qui sont choisis avec soin, et qu'il peut recommander avec confiance.

CHAMPAGNE, MOSEILLE ET HOCKS MOUSSEUX, STILL HOCKS, BURGUNDIS, CLARETS, PORT ET SHERRIES, EAU DE VIE, WHISKEY ET GIN, LIQUEURS, AMERS, CÉDRE DE POMMES, VIN DE GINGEMBRE, ETC., ETC., ETC., ETC. BIÈRE ET PORTER, BIÈRE PALE DE BASS, BIÈRE DE GALLING, PORTER DE GUINNESS.

Assortiment choisi de cigars importés.

PANIER (HAMPER) POUR LES FÊTES. Ottawa, 26 décembre 1878.



M. LAUR. DUHAMEL. Tout en remerciant ses nombreuses pratiques pour la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTAMMENT EN MAIN un assortiment complet des

Meilleures Viandes, dont il disposera à des

PRIX RÉDUITS. Il invite en même temps le public en général de

Venir Visiter son Etal AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY, SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes, SAUCISSONS, LANGUES fraîches et marinées, JAMBONS FUMÉS, LARD SALÉ, etc., etc. Ottawa, 26 décembre 1878.

PORTRAIT DU PAPE LEON XIII.

Ce Portrait, expressément préparé pour l'Administration du FOYER DOMESTIQUE, sera mis en vente au bureau de cette Publication vers le 25 janvier prochain, à raison de \$1.00 par copie ou \$8 par douzaine de copies. Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et grave, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la dignité, l'énergie, l'affabilité et la piété sincère, le Sacré Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regrette Pie IX, que le Cardinal Pecci. Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public nous nous sommes procuré un superbe portrait de Notre St. Père Léon XIII (grandeur 17 1/2) que nous nous proposons d'offrir en vente. Toutes les familles désireront l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition. Ottawa, 26 décembre 1878.

POUR LE BON MARCHÉ ACHÉTEZ CHEZ ALFRED L. PINARD COIN DES RUES KING ET ST. ANDRÉ.

Il a constamment en main un assortiment D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ET PROVISIONS de 1ère classe.

COMMERÇANT DE GRAIN, FLEUR, FARINE, et ENGRAIS de toutes espèces. Le tout vendu à très petit profit, ayant pour résultat le plus GRAND BON MARCHÉ. Voyez les prix sur étiquettes. Une visite est respectueusement sollicitée. Ottawa, 26 décembre 1878.

ETABLISSEMENT EN 1866. HARRIS & CAMPBELL FABRICANTS DE MEUBLES ET TAPISSIERS, IMPORTEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE.

Désirent faire rappeler à leurs amis et le public en général après un des plus faciles et incomparable pour

Fournir et Monter toutes Réparations privées, Entasses Publiques et Bureaux. Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires.

Avant par une longue expérience acquise une réputation de première classe, étant établi à Ottawa depuis 1866, nous sommes la seule compagnie en cette ville commettant au parfait les affaires mentionnées plus haut, dans toutes les branches. Ayant un grand nombre d'ouvriers de première classe nous pouvons entreprendre toutes, commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse. Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin

158 RUE SPARK.

auquel nous devons ajouter considérablement dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Fêtes.

Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Couvertures, etc., nous sommes et réparons les Tapis, plaques et tous les Préfix, Matting, etc., et en faisons une spécialité. Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix. Manufacture, 266 rue Sussex, magasin 58 rue Sparks. Ottawa, 26 décembre 1878.

Blyth & Kerr PLOMBIERS, AJUSTEURS du GAS et de la VAPEUR ET MARCHANDS de Ferronneries EN GÉNÉRAL.

66 Rue Rideau, OTTAWA. Ottawa, 26 Déc. 1878.

1879.—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1879. Les malles se ferment d'après l'heure de Montréal.

Table with columns: MALLES, Forme, Délivré. Rows include Est.-Montréal, Québec, Province, etc.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

Table with columns: MALLES, Forme, Délivré. Rows include Est.-Montréal, Québec, Province, etc.

LITTÉRATURE.

LES OUVRIERS DE LONDRES.

Par Paul Féval.

(Suite.)

—On parle bien souvent de vous là-bas, murmura-t-il, et votre nom revient tous les jours à la prière du soir. Oh ! la mère se porte bien maintenant. Le père est fort, si vous saviez, quoiqu'il ait des cheveux gris... Moi, j'ai grandi, regardez !

L'émotion irlandaise dure peu ; Paddy était tout à la joie. —Ah ! reprit-il, le moulin est réparé ; nous avons deux champs de pommes de terre. Arrah ! je deviens un homme, et j'épouserai Sukey, voulez-vous parier ? Sukey de la ferme qu'il aime tous et que moi seul j'aurai, avec la grâce de Dieu !

Hors de Londres, ils retrouvent Dieu. Paddy prit son cheval par la bride et le guida dans les sinuosités du marais.

Au bout de cinq minutes de marche, j'entrevis la Doyne à travers les saules, un ruisseau délicieux ! J'entendais les roues d'un moulin, et, malgré la brume finale, je voyais une colonne de fumée bleuâtre s'élever vers le ciel. Paddy lâcha la bride de son cheval et s'élança en avant.

Je le perdis derrière les saules, mais sa voix me guidait. Il criait d'un accent de triomphe : —Venez, mère, venez, le voilà ! Venez, dad (papa) ! voilà Son Honneur ; c'est moi qui l'amène !

L'instant d'après, je m'asseyais, auprès d'un bon feu de tourbe, entre Kate et Owen.

C'était plaisir de voir le bonheur calme que respirait la modeste cabane. —Dieu a eu pitié de nous, me dit Kate ; sans votre aide qu'il nous a donnée, nous aurions laissé nos pauvres corps là-bas, dans la grande ville.

—Votre Honneur, ajouta Owen en baissant les yeux, demandez à la femme... je bois un verre de whiskey les jours de fête, et c'est tout ! Je ne pus m'empêcher de sourire. —Comme cela, dis-je, vous ne regrettez pas Londres ? —Begorra ! fit Owen en serrant ses poings robustes. —Sainte Vierge ! murmura Kate qui perdit ses belles couleurs. —Oh ! fit l'enfant Paddy dont la voix claire domina celle de ses parents, quand un pauvre boy (gars) parle de passer le canal pour gagner sa vie, le père et la mère lui donnent de l'argent ou du pain, Votre Honneur. Et quand le boy a mangé son content à notre table, le père lui raconte notre histoire. Depuis que nous sommes revenus, les gens de Kilmore ne vont plus à Londres.

—Et si l'émigration, comme ils appellent cela, continue dans les autres paroisses, ajouta Owen, c'est que ceux qui vont à Londres n'en reviennent jamais pour dire ce qu'ils ont souffert avant de mourir.

FIN

LE CARNAVAL DES ENFANTS.

Par Paul Féval.

LE CONSEIL DES ONZE.

Vas-tu reconnaître, blonde Jane, cette histoire que je fis pour toi quand tu étais petite ? Nous sommes bien changés tous les deux ; te voilà grande, et moi je suis chrétien ; que la bonté de Dieu soit bénie !

Il y a un bel hôtel dans la rue du Fanbourg - Pissionnière, un hôtel magnifique, habité par des gens qui sont très-riches. Je crois que le mari a été banquier ou agent de change ; la dame appartient à une famille de magistrat-

re. Ils ont quatre filles, toutes quatre mariées et mères de beaux enfants, pour qui la grande fête de l'hiver dernier fut donnée au jeudi gras.

Sans sortir de la maison, les petits-enfants de M. et Mme Lemercier composent déjà de quoi former une très-belle contenance ; il y a six garçons et cinq filles. Avec les cousins et cousines, la famille peut bien aller à quarante petits, tous gais, tous gentils et tous attendant la " sautée " du jeudi gras avec une fiévreuse impatience.

Chaque année, en effet, quand vient ce gai jeudi, qui profite aux pauvres par une loterie monstrueuse, Mme Lemercier ouvre ses salons aux amis et aux amies de ses petits-enfants. Les invitations sont lancées quinze jours à l'avance pour que ces messieurs et ces demoiselles ne s'engagent pas ailleurs ; on les orne de belles vignettes dessinées par nos meilleurs artistes et on les imprime sur papier rose pâle glacé, qui sent bon. Ce n'est pas Mme Lemercier qui invite, c'est Mlle Claire, c'est Mlle Antonine, c'est Mlle Louise, etc., avec M. Gaston, M. Maurice, M. Fernand et autres. La rédaction de ces lettres varie tous les ans ; elle est ordinairement délicate en conseil comme les missives ministérielles, mais il faut avouer que Mlle Claire et M. Gaston y ont la meilleure part. Ils ont du talent en effet tous les deux et de l'expérience. Claire a fait sa première communion. Gaston aussi ; il travaille pour être officier de marine et porte déjà le fameux gilet blanc croisé qui fit palpitier, depuis l'invention de la mer, tant de vaillants petits cœur brostois ou tonnoisais. Il a le portrait de Jean Bart dans sa chambre et plusieurs curiosités rapportées par ses collègues de l'expédition de Chine.

C'est le conseil des Onze qui fixe la police de la fête, le caractère des déguisements, le menu du souper, le choix des quadrilles. Il est souverain, ce Conseil ; il a droit d'exclure de la liste d'invitation tout cavalier ou toute dame qui ne s'est pas décentement comporté au dernier carnaval. Ainsi Marie de Montréal a-t-elle subi cette année ce suprême affront pour avoir lancé un coup de pied au bel Anatole, qui l'avait " laissée sur sa chaise " au mépris d'engagements formels.

Le bel Anatole avait tort, mais un coup de pied ! Une demoiselle ! cela ne fait pas.

Donc, le jeudi gras, 7 février 1860, l'hôtel Lemercier présentait dès le matin un aspect inaccoutumé. Les tapissiers étaient maîtres des salons, et les domestiques effarés avaient dû se mettre aux ordres du conseil des Onze. Il y avait en trois cents invitations semées, dont quelques-unes étaient doubles et triples ; on comptait sur quatre cents " cavaliers " et " dames " choisies parmi les plus élégants banquins de la capitale du monde civilisé. Toutes les célébrités de la mode avaient accepté ; le bel Anatole, déjà nommé, dont le poney café au lait fait fuir enrou au bois ; Gérard, le sportsman, qui a remporté le prix du matin au bois de Boulogne ; le petit vicomte d'Azincourt, qui " dit la chansonnette " comme Nadaud ; Mlle Honorine, élève de Marie Darjon pour le piano, et dont les petites mains vont rivaliser bientôt avec les doigts féériques de sa maîtresse ; Mlle Aimée, célèbre dansens ; Mlle Lucie qui fait la mode, Mlle Marthe, — qui fait des vers.

Hélas ! oui, des vers, et qui riment !

Ne le dites pas à Barbey d'Aurevilly, l'Attila des bas-bleus.

Ma fille aînée avait en l'honneur de recevoir une lettre d'invitation, mais elle n'est pas femme du monde du tout, à ce qu'elle dit, et dans une réponse fort polie, elle s'excusa sur les soins de son intérieur. Il est un âge pour le plaisir. Ma fille a bientôt huit ans et commence à aimer la retraite.

L'hôtel Lemercier, comme beaucoup d'autres, dont les propriétaires, arrivés à l'opulence, ne peuvent dépeupler tout à fait l'esprit commerciale qui fut l'agent de leur fortune, est situé entre une vaste cour et un fort beau jardin,

mais, sur le devant, une maison à cinq étages, une maison de rapport, pour employer le terme consacré, et séparée de la rue. Cette maison de rapport, louée des caves aux combles, paye l'intérêt des capitaux morts, représentés par la cour, l'hôtel et le jardin.

Voilà comme quot le luxe ne coûte rien quand on sait s'y prendre et qu'on a beaucoup d'argent.

Au cinquième étage de la maison de rapport demeurait depuis quelques mois une jeune dame étrangère, qui était remarquablement belle, mais qui semblait triste et souffrante. Elle avait deux enfants, deux anges aux traits délicats, aux joues un peu pâles, autour desquelles bouclait, par masses prodigieuses, d'admirables cheveux blonds. L'étrangère nommait Mme Jacoby. Elle n'avait point de bonne ; elle était pauvre, bien que sa toilette fut toujours décente et digne. On pouvait chaque matin la voir, à l'heure où les valets ramenaient seuls dans la maison, secouer ses maigres tapis par la fenêtre et donner de l'air à sa chambrette pendant qu'elle faisait son modeste ménage. La petite fille descendait prendre le lait ; le petit garçon, timide et peut-être honteux du fardeau qu'il portait, car il avait la fièvre beauty des races nobles, allait chercher le pain chez le boulanger de la rue d'Enghien.

Mme Jacoby sortait beaucoup ; elle travaillait pour vivre. Le concierge de la maison la respectait sans l'aimer, parce qu'elle ne disait point ses affaires. Selon l'apparence, elle devait donner en ville des leçons de chant et de piano.

Le dimanche, elle menait ses enfants à la grand-messe de huit heures à Saint-Eugène. Ils étaient toujours propres dans leurs petits costumes demi-français, demi-hongrois, qui ne se faisaient point remarquer, par la raison que Paris a pris depuis quelques mois, avec les modes espagnoles, les modes danubiennes, et se passe l'innocente fantaisie de jouer au moldavalaque. Paris a quelquefois de plus dangereuses amusettes.

La mère et les deux enfants s'asseyaient toujours à la même place et formaient un groupe charmant. A tour de rôle, le petit garçon et la petite fille étaient chargés de remettre au concierge l'humble offrande de Mme Jacoby, et c'était plaisir que de voir la couronne de bonté qui rayonnait alors autour de ces jeunes fronts. Certes, parmi les enfants riches amenés à l'église, il n'en était point de mieux élevés que ces deux-là. Ils priaient de tout leur petit cœur, après de la mère pieuse, dont parfois les grands yeux bleus se mouillaient de larmes.

Il y avait ici quelque profonde douleur fiévreusement dissimulée, un drame peut-être, mais un de ces drames où la souffrance, assurément, ne s'aggrave point par les remords. Le regard de Mme Jacoby était doux et calme comme la pureté d'une bonne conscience.

Après la messe, le petit garçon, qui pouvait avoir onze ans, offrait le bras à sa mère avec une courtoisie chevaleresque, et la petite fille, qui semblait être exactement du même âge (au point qu'on les disait jumeaux), se laissait prendre par la main. Ils revenaient ainsi tout droit à la maison et ne ressortaient plus.

Dans tout ce qui précède, il n'y a rien de bien surprenant ; néanmoins, les gens qui ont assez de loisir pour s'occuper des affaires d'autrui voyaient là du mystère, et la concierge de la maison de rapport avait mis plus d'une fois son œil et son oreille à la serrure du logement du cinquième, la porte à droite. Je dois avouer tout de suite qu'elle n'avait rien découvert de suspect.

M. T. BELLEMARE a transporté son magasin au No. 522, rue Sussex. Il continue à vendre à grande réduction ses chaussures dont le fond est des plus variés.

Il fait exécuter les ouvrages de commande sous le plus court avis. Attention à l'enseigne du petit nègre.

(A continuer.)



CONDITIONS DE LA GAZETTE D'OTTAWA.

ABONNEMENTS. Ce journal est envoyé franc de port dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à raison de \$1 par an, payables d'avance, c'est-à-dire dans les trois jours qui suivent la date de l'abonnement, ou \$5 au cours de l'année.

ANNONCES. Les annonces seront mesurées en type brevier et chargées aux conditions énoncées au tête du journal. Contrats spéciaux pour annonces à long terme.

REDACTION. Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés franco à M. F. M. Desrochers, rédacteur-en-chef de la Gazette d'Ottawa.

ADMINISTRATION. Tout ce qui a rapport à l'administration, tels qu'abonnements, envois d'argent, impressions, annonces, etc., doit être adressé à Louis Bélanger & Cie., bureaux de la Gazette d'Ottawa.

EDITION HEBDOMADAIRE. (Paraissant le Dimanche.) Cette Edition, qui renfermera la matière du journal semi-journalier, sera envoyée dans tous les Provinces du Canada et aux Etats-Unis, au taux de \$1.50 par an, payable d'avance, ou \$2.00 au cours de l'année.

Les annonces destinées à cette Edition seront mesurées à raison de 10 centimes par ligne, pour chaque insertion, quelle qu'en soit l'étendue.

E. C. LATZON, Gérant.

GAZETTE D'OTTAWA. Mercredi, 29 Janvier, 1879.

Ainsi que le fait voir notre rapport des précédés parlementaires, l'assemblée législative d'Ontario a voté une adresse de cordiales félicitations et de bienvenue à Son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi qu'à S. A. R. la Princesse Louise. Le document renferme un éloge des mieux appropriés au mérite et au caractère des éminents personnages auxquels il se rapporte. A ce point de vue d'ailleurs inattaquable, tout est parfait, et le promoteur de l'adresse et ceux qui en ont secondé l'adoption des deux côtés de la chambre, ont payé, aux applaudissements de tous, le tribut d'hommage que leur imposait le devoir. C'est donc uniquement à propos de la pensée politique plus ou moins étrangère à l'adresse et plus ou moins dissimulée de l'écrivain-rédacteur de la pièce officielle en question, que nous en reproduisons les passages suivants où cette pensée paraît se trahir. Citons :—

« Les traditions historiques de votre maison, les sentiments libéraux et la bienveillance de cœur que vous possédez héréditairement, et votre expérience acquise dans la représentation parlementaire, vous identifieront, nous en sommes sûrs, avec la liberté de parole et de pensée, ainsi qu'avec les institutions libres du pays dont le gouvernement vous est dévoué.

« Avec un respect profond de la loi, et en tenant compte des principes de notre constitution, vous surmontez, nous n'en doutons pas, tout obstacle, et vous vous assurez à vous-même, de la part du peuple, le tribut flatteur de sa reconnaissance et de son admiration.

« Nous avons l'espoir que, malgré le poids des sollicitudes et des responsabilités inhérentes à la haute position qu'elle occupe, Votre Excellence et Son Altesse Royale y trouveront une compensation entière dans le plaisir que fera naître votre présence partout où vous porterez vos pas, et en apprenant que votre administration aura en même temps accru la prospérité de la Puissance, et même resserré davantage les liens qui nous unissent à l'Empire.

Tous ces considérants sont justes d'eux-mêmes, et tous ces appels aux nobles sentiments de Son Excellence sont bien fondés. L'écrivain était le maître de supprimer et les considérants et les appels, et l'Adresse eût subsisté sans cela. Il a jugé expédient de les y inclure; c'est proprement son affaire. Il y aurait à remarquer seulement l'inutilité de la chose ou le lieu-commun qu'elle comporte. On ne trouverait pas dans tout l'empire britannique un anglais d'intelligence ordinaire qui ne fût prêt à déclarer et à prouver au besoin son attachement à cette liberté de pensée et de parole et à ces institutions aussi libres dans notre pays que les sont celles de la métropole. Si

c'est là, comme personne n'en peut douter, une disposition générale et même fort enracinée parmi les nationaux d'Angleterre, quel besoin avaient donc certains politiques de la chambre d'Ontario, de rappeler à Son Excellence les sentiments qui devaient être son guide dans la carrière officielle? Par hasard, se serait-on permis d'en révoquer en doute l'existence?

Mais, quand il parle du respect profond qu'exige la loi, de l'obligation de tenir compte des principes de la constitution, qu'entendait par ces mots le premier ministre de la province? voulait-il supposer possible l'oubli de ce respect, et rappeler en même temps au personnage fort instruit auquel il s'adressait les notions premières du droit constitutionnel, comme s'il avait eu besoin de la leçon?

On peut ne pas savoir de quels obstacles l'Adresse veut parler, quand elle dit que Son Excellence sera à même de les surmonter, pour se créer un titre à la reconnaissance du peuple et même resserrer davantage les liens qui l'unissent à l'Empire; mais il faut admettre que, laissée à elle-même, et indépendamment du secours des héros officiels dont les vœux particuliers ne cadrent pas toujours avec l'opinion populaire, Son Excellence saura faire la part du droit comme celle des obstacles, dans tous les cas. Elle n'éprouve guère le besoin de s'entendre dire, même par les membres du parlement local, quel est le mode d'après lequel on peut être sûr de resserrer plus étroitement les liens qui existent entre une colonie et sa métropole.

La majorité numériquement et politiquement faible qui gouverne Ontario, a des buts spéciaux à atteindre et des prétentions mal déguisées à défendre. Mais il lui arrive de ne pouvoir aisément faire arriver à destination marquée d'avance l'expression de ce qu'elle souhaite ou de ce qu'elle voudrait imposer. Or, se sont des expédients qu'il lui faut, et elle en trouve un à sa convenance dans le fait d'intercaler adroitement dans une adresse les hors-d'œuvre que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, et ayant pour mobile principal la camaraderie politique au bénéfice d'un lieutenant-gouverneur, à qui M. Mowat ne peut que s'accuser soi-même d'être peu délicat ou illogique sur le choix des moyens.

Si cette grande chose qu'on dénomme droit constitutionnel est la base sur laquelle s'appuie M. Mowat, en venant au secours du client embarrassé dont il se fait l'avocat, pourquoi cette évocation inattendue de préceptes touchant la politique libre? à quoi bon tant de sentimentalité constitutionnelle sur la question, quand il ne s'agit pas d'en décider, quand le juge n'est point en séance, et qu'on est d'ailleurs si loin de l'adversaire à combattre? Mais il est possible qu'on ne soit pas aussi sûr qu'on paraît l'être du terrain sur lequel on marche, et qu'ainsi on croirait ne rien avoir à perdre à embrouiller la contestation, en réussissant à mettre le préjugé de part dans l'examen d'une affaire de si grande importance!

Mais le préjugé ne pénétrera pas dans les conseils où sera pesé le grief, où la décision finale du procès interviendra. C'est là, et non ailleurs, que seront déterminées autrement que d'une manière arbitraire et vague, les applications violentées aujourd'hui du principe de la liberté politique et constitutionnelle. Cela ne veut pas dire que, pour être gouverneur-général selon la constitution, et se faire aimer du peuple de la Puissance, il faille nécessairement donner gain de cause à M. Mowat, ou à son Lieutenant modèle, M. Letellier.

Visite de Leurs Excellences au Couvent de Notre-Dame.

Hier après-midi, Son Excellence le Gouverneur-général et Son Altesse Royale, visitèrent une première fois le Couvent de la Congrégation Notre-Dame, à Ottawa. L'accueil que leur avaient préparé les Dames directrices de l'Institution, fit voir tout ce que peuvent réaliser de charmant le goût et le talent artistique dans les courtes solennités de ce genre. Au moment indiquée, les nobles visiteurs firent leur entrée dans une vaste salle élégamment décorée, aux murs de laquelle appendaient, avec un motif particulier : — W.-leone, Argyle, d'autres légendes également bien adaptées à l'occasion. Dans cette même pièce étaient déjà réunies à l'avance les dames religieuses de la communauté, ayant avec elles leurs jeunes élèves, toutes vêtues de blanc, outre plusieurs membres du clergé, et nombre de dames, de notabilités politiques et autres, appelées à prendre part à la fête. Dès l'apparition de Son Excellence et de la Princesse, un morceau de musique à seize mains, la "Grande Marche", fut exécuté sur huit pianos d'ensemble avec accompagnement de harpe, et produisit le plus bel effet. Puis, une adresse bien conçue et bien rédigée en langue anglaise leur ayant été lue par Mlle Maloney, il y eut encore musique avec chant fort agréablement modulé, à grand chœur et à quatre parties. Plusieurs élèves très-jeunes et quelques-unes des plus grandes de l'Institution, présentèrent ensuite à Son Altesse Royale et à Son Excellence de très jolis bouquets. Cette dernière offrande fut suivie de la lecture d'une poésie française par Mlle Lambert, et d'une seconde adresse également en vers français, par Mlle Pellissier. Finalement, une allocution en anglais par Mlle Moss et une autre en français par Mlle Josephine Côté, annoncèrent le dernier acte de cette belle séance, que termina solennellement un *God Save the Queen* chanté en chœur, et que l'on a trouvé parfaitement réussi.

Nous n'avons eu ce matin que le temps d'indiquer, pour ainsi dire, les parties du programme de la démonstration, regrettant beaucoup qu'il ne nous soit pas donné de la décrire avec le détail nécessaire. Toutefois, nous ne terminerons pas ce compte-rendu fort imparfait sans remarquer le discours adressé par Son Excellence à l'auditoire présent, au moment de la quitter, et ses bienveillantes allusions à l'enseignement donné par les Dames Religieuses de la Congrégation, et au dévouement absolu qu'elles y déploient pour l'honneur de la religion et le bien de la société.

Ajoutons incidemment que la "La classe du jeune Henri," pièce à quatre mains, rendue avec bonheur sur huit pianos à la fois, a été vivement applaudie.

Nous publions ci-dessous, les deux adresses en vers présentées à Leurs Excellences, la première par Mlle Josephine Côté, la seconde par Mlle Pellissier.

À Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouverneur du Tres-An cien et du Tres-Nouveau d'Ontario, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre du Tres-Distingué de St. Michel et St. George, Gouverneur-général du Canada, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence, Quand notre Auguste Souverain Voudrait Vous départir vers nous, Sur notre terre canadienne, Des vœux ont été faits pour Vous. — Dieu, bannissez sa carrière! De notre tout jeune pays, Qu'il soit le premier à soulever, L'amour et la reconnaissance, Aujourd'hui, pour Vous, Excellence. Demandez-nous un bonjour parfait!

Mais laissez la fleur solitaire Déclamer une autre faveur, C'est de grand cœur dans cette terre, Sous Votre regard protecteur, Ah! si son aimable influence Nous donne la douce espérance, Ici, de croire et de fleurir, Ici, qu'il soit, en ce jour, en ce jour, Nos sœurs et nos frères, l'hommage De notre plus doux souvenir.

Maître Permettez aux enfants de parler leur langage, D'éveiller dans leurs cœurs leurs souvenirs (de choix) Pour offrir dignement et leur tribut d'hommage Et leurs vœux les plus chers à la FILLE DES FOIES. Nagnère nous quissions nos familles, nos fleurs mûres, Pote un bien doux exil, dans cette pension, L'exil était bien pénit, et des larmes amères Ont coulé pendant avec profusion, Comment ne pas pleurer, quand l'âme mator- (pêche) N'est plus là pour couvrir les oiseaux dans fleurs mûres? Aussi notre douleur devait être, glorieuse, Et nos pleurs renaissent en torrents inépuis, Mais un jour on nous dit: Que illustre (Princesse) Aux bords de la Tamise, où Dieu mit son Bureau, Dit un adieu bien long au pays qu'elle aime, Pour venir habiter un pays tout nouveau, Elle quitta, la bas, la grandeur et la gloire: Sa noble mère est Reine en la grande Cité: Ses soldats sous vingt drapeaux, promènent la (Victoire).... Et pour le Canada son cœur est emporté, Et pourtant, nulle plainte! Et nous, melle (Jeunesse), Nous oserions pleurer et gémir pour vingt ans? Ah! plutôt, contempsons notre Noble Prin-

Cherchant sur l'Océan nos lointains Canadas!

Vous partez en effet, illustre Voyageur! Et vous avez pour nous brava de durs (assurés) Vents partout déchainés, atmosphère orange, L'Océan, qui pour Vous n'est pas assez (d'égarés), Mais enfin, VOUS VOICI!.... Et le noble (couleur) Qui vous fit tout quitter, pour venir parmi (nous), Nous fera vous chérir, vous aimer d'avant- (toute).... Reposez-vous enfin car vous êtes (chez-vous)! Halifax a chanté votre heureuse arrivée: (d'arriver) Vingt-cinq, sous vos pas, ont repandu des (larmes) Montréal dans ses feux Vous a (pleuré) Québec aura pour vous de royales splen- (deurs), Mais à notre été le privilège unique (d'être).... D'être votre (chez-vous), dans notre Canada! Vous visitez nos états d'Amérique: (Où).... Vous revenez toujours au (chez-vous).... (Nous).... Princesse, puissiez-vous bien longtemps nous (y).... Y rapporter toujours la joie en votre cœur: (Voire).... Que Votre Altesse soit trouvez une autre An- (glois).... Avec le même amour et le même bonheur (d'être).... Et comme dans notre âme est un désir ex- (trême).... De vous tout raconter; si vous voulez savoir (Comment).... Comment notre Institut vous admire et vous (aime), Princesse, bien souvent daigniez venir nous (voir).... Vous trouvez sur les enfants et les mères (Pour).... Vous aimez toujours plus pour vos man- (gés).... Et demandant à Dieu, dans toutes leurs (prières), De Vous garder longtemps, de Vous leur (monjous)!!

Le plus jeune frère du comte Albert de Mun vient d'être ordonné prêtre.

Bismarck s'est prononcé en faveur d'un droit à prélever sur toute marchandise étrangère franchissant le territoire Allemand.

Une dépêche de Rome informe que le Pape a reçu des lettres menaçantes des socialistes, à l'occasion de sa lettre encyclique.

Une dépêche de Rome porte que le Signor Cairoli, ci-devant premier ministre, et qui a été blessé dans les troubles récents de la capitale, est sur le point de subir une opération dange-reuse.

Le gouvernement espagnol a dépêché un navire de guerre à St. Domingo pour demander réparation d'une insulte faite au pavillon espagnol, par les autorités de l'île, en mettant à mort deux généraux insurgés capturés à bord d'un navire espagnol.

Une dépêche de Marseille porte que le retour en Amérique du général Grand aura lieu par la voie des grandes Indes, et que le président MacMahon a fait transmettre aux amiraux français ainsi qu'aux gouverneurs des différentes colonies françaises à l'étranger, ordre de rendre les hon-neurs dûs au ci-devant chef de la grande République.

Les étudiants des universités et des collèges de St. Pétersbourg se sont de nouveau mis en état de rébellion contre un ordre du gouvernement qui les astreint à porter un uniforme distinctif. Ils ont annoncé leur détermination de résister ouvertement à cet ordre, le regardant comme tyrannique. Ils ont assailli et même blessé plusieurs de leurs professeurs qui prétendaient faire et cause pour le gouvernement. Ils croient que les prescriptions de l'autorité touchant l'uniforme est un pas vers l'établissement du régime militaire dans les institutions qu'ils fréquentent.

On attribue la prospérité de la France dans ces temps de gêne universelle, au système qu'elle a suivi de faire participer un grand nombre de femmes aux travaux industriels. Il y a en France des centaines d'Institutions où les jeunes femmes sont initiées aux secrets des diverses branches d'industrie. Le cours d'instruction adopté comprend l'art de peindre sur ivoire et porcelaine, la joaillerie, la gravure sur bois, le tissage de la soie, le dessin des patrons, la composition typographique, la reliure, la fabrication des broches, des papiers, d'horloges et de montres, et la confection des articles en papier mâché.

Jefferson Davis est le seul survivant du cabinet Pierce.

Le fameux cheval "Madoc" évalué à 10,000 piastres, est tombé mort en trotant lundi au Central Park.

Les trains de l'ouest ont tous été retardés par la neige des derniers ouragans. Les derniers dépêches mentionnent que 7 mille wagons chargés de marchandises sont arrêtés sur la voie entre Albany et Buffalo. Liés les uns aux autres, ces wagons forment un sordid d'une longueur de huit lieues.

Le troisième versement de l'indemnité Mexicaine sera effectué aux Etats-Unis le 31 du courant. Le total déjà payé se monte à 900 mille piastres.

Sam-dernier, à Albany, N.Y., Asa Soule de Rochester, a été condamné à une prison d'amende et de piastre de frais pour mise en circulation par la poste d'ouvrages obscènes.

L'Eglise catholique du Portage des Sioux est réduite en cendres. On n'a soustrait aux flammes que les vases sacrés.

New-Berford.—Le *Mercure* de cette ville conseille aux jeunes gens destinés à développer leurs forces musicales, en faisant une bonne œuvre, de balayer la neige devant les maisons des pauvres veuves, et de charroyer leur bois et leur charbon. Le même journal s'engage à publier les noms des jeunes gens, le temps qu'ils auront donné, etc., etc. Allons, jeunes gens, que pensez-vous?

Canada. Le Rév. G. Maréchal, antrefois de Rimonski, est mort samedi dernier à l'Hôpital Général de Québec.

ONTARIO. LEGISLATURE LOCALE.

Toronto, 27 janvier. L'Orateur prend le fauteuil à 3 hrs. p. m. Les affaires de routine terminées, M. Crooks soumet le rapport du comité de retranchement des comités permanents.

Un dépêche du lieutenant-gouverneur remerciant la chambre pour l'adresse en réponse au discours du trône, est lue à la chambre.

M. Crooks introduit un projet de loi à l'effet d'incorporer la compagnie des Oiseaux de Bass-Cour d'Ontario; un autre relatif à la maison de réforme d'Andrew Mercer, et un autre relatif à l'extension des pouvoirs des compagnies de gaz.

M. Sinclair souleva une question de privilège. Il nie l'avancé du *Mail* concernant la réduction de l'indemnité parlementaire; il ajoute que la liste publiée dans le *Mail* est incorrecte.

M. Striker dit qu'il est prêt à résigner son siège, si on peut lui faire voir sa propre signature sur la liste en question.

M. Meredith demande si le gouvernement permet à M. Thomas Boum, inspecteur des licences, d'occuper concurremment le siège de préfet de la ville de Bothwell.

M. Boulter fait motion que les rapports des inspecteurs des chemins de colonisation et ceux du département des Terres de la Couronne soient produits devant la Chambre.

Adopté. Et la Chambre s'ajourne.

Le Conseil du comté s'est assemblé hier. Le greffier donne lecture des certificats sur les élections des différents townships aussi que des villages de Richmond et de New-Edinburgh.

Membres Présents: Messrs. Thos. Clarke, préfet, John Dawson, John Thompson, John Christian, députés, préfets; de Nepean, M. H. Hurdman, préfet; David Gamble, Fergus O'Connor, H. Marlin, députés-préfets, de Gloucester, Ira Morgan, préfet, Jos. White-side, R. Clelland, députés-préfets, de Osgoode, John Craig, préfet, John O'Callaghan, de North-Gower, M. J. Pier, préfet, Malborough, Neil Stewart, préfet, et John Kemps, de Goulbourn, Ed. Armstrong, préfet, John Manion, député-préfet de Huntley, A. Fraser, préfet, M. Walker, député-préfet de Fitzroy, R. Y. Green, préfet de March, James Mills, préfet de Forbush.

Dr. Beathy, préfet de Richmond, John Henderson, préfet, de New-Edinburgh.

Le Dr. Daniel Beathy est élu chef pour l'année courante.

Le Dr. dans un petit discours, remercie les membres présents pour l'honneur qu'ils lui font en faisant à l'humanité et promet de faire tout en son pouvoir pour remplir consciencieusement les devoirs de sa position.

Un comité dont les noms suivent, est alors formé pour procéder à la nomination des différents comités, pour l'année courante, M. M. Craig, Clarke, Clelland, Greene, Hurdman, Thompson, ainsi que des chefs.

Et le conseil s'ajourne.

Trois-Rivières. L'article éditorial du *Journal des Trois-Rivières* fait mention de la cascade politique scandaleuse faite par M. Lemioux, percepteur de la Douane des Trois-Rivières, lors des dernières élections. Tout en se prononçant contre les démissions des employés publics qui se tiennent convenablement dans leur rôle, le *Journal* partage l'opinion des Citoyens et demande la démission de l'inculpé. Les preuves contre M. Lemioux sont très

Europe. On dit que le gouvernement français a chargé un monsieur de Montréal de lui acheter deux mille chevaux canadiens pour l'année française.

EUROPE.

Le 22 janvier, à l'île Perrot, M. Bonnin, ex-instituteur, parvenu à ses 94 ans, conduisait à l'autel Dame V. Rosalie Bergeron, âgée elle-même de 90 ans.

Un individu, père de famille, du nom de McWilliams, s'est fait le héros d'une de ces odyssées fréquentes à notre époque. Il s'est enfilé de Montréal, emmenant avec lui à New-York une jeune fille, et laissant derrière lui sa femme et plusieurs enfants privés de ressources. Rendus dans la métropole américaine, les deux fugitifs ont contracté mariage ensemble. Ils sont maintenant de retour à Montréal. L'époux infidèle soutient qu'il est dans le cas légitime de divorce; mais, comme cette légitimité du fait ne lui est pas démontrée, l'épouse abandonnée proteste et entend maintenir ses droits.

TESTATIVE DE VOL.—Vendredi matin, vers 5 heures, madame Campbell, modiste sur la rue Kingston, à Goderich, était encore au lit lorsqu'un bruit inaccoutumé, l'éveilla. Deux voleurs venaient de pénétrer dans sa chambre par une croisée. L'un d'eux, un pistolet à la main, se mit en faction près du lit, pendant que l'autre travaillait à dévaliser au plus vite la propriétaire. Madame Campbell, en attachant les yeux sur celui des deux bandits qui était près d'elle, et qui se précipitait d'esprit de ne pas pousser une exclamation, craignant avec raison de mettre en danger sa vie et celle de son vieux père qui était dans une autre chambre de la maison. Cependant, après avoir furé de leur mineux, les vaillants jugèrent prudent de déguerpir. Il a été impossible aux agents de police de les rejoindre.

PROVINCES MARITIMES. —On dit maintenant que la législature du Nouveau-Brinswick ne s'assemblera que le 28 de février.

James Burke, âgé de 75 ans, de Frédérickton, N.B., a pris une dose d'arsenic, croyant prendre du sel. Quelques moments après, les symptômes d'un empoisonnement se manifestèrent, et, malgré les secours qu'il reçut des médecins qui avaient été mandés aussitôt, il expira dans d'atroces souffrances.

DECEDES. En cette ville, le 27 courant, à l'âge de six ans, Marie-Elise, fille aînée de M. Pierre Dumas, typographe.

Annouces Nouvelles. J. Dufresne—Chien perdu. R. C. W. MacCuaig—Compagnie de prêt du Canada. R. C. W. MacCuaig—Syndic officiel.

PERDU. Hier, dans l'après-midi, un petit chien, (Black-and-Tan) a disparu de la rue Dalhousie. Désignation: dos noir, poil très fin, oreilles non coupées, ventre et pattes jaunes-brun, petites taches jaunes-brun au-dessus des yeux et sur le nez. Celui qui en donnera connaissance à M. Jacques Dufresne, 146 rue de l'Eglise, sera récompensé généreusement. Ottawa, 29 janvier 1879.

R. C. W. MacCuaig, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton. Bureau—No. 60 Rue Sparks. Ottawa, 29 janvier 1879.

LA COMPAGNIE DE PRET DU CANADA. BUREAU PRINCIPAL No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA. W. HENDRIE, Président. W. H. GLASSCO, Vice-Président.

DIRECTEURS. Edward Brown, John Eastwood, J. M. Lottridge, Chas. M. Council, R. A. Lucas, James Sampson, Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, soit tous six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETEES. On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à ALEX. MACADAMS, Gérant.

R. C. W. MacCuaig, Estimateur et agent général d'assurance et de billets. No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA. Aussi Syndic Officiel. On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté. Ottawa, 29 janvier 1879.

MUSIQUE ET CHANT. DES LEÇONS DE Piano, d'Harmonium et de Chant, SERONT DONNÉES PAR Mme. M. L. CARTIER, 51 Rue Clarence. M. CARTIER, Bien connu comme Horloger de première Classe.

Horloger de première Classe, Fait les réparations de tous genres en Horlogerie, Bijouterie, Optique et Mathématique, ainsi qu'aux instruments de précision; le tout à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS. Pendules et Montres à Ventre à des Prix Réduits. Ottawa, 24 janvier 1879.

Dr. F. X. Valade

RUE ST. PATRICE, Vis-à-vis l'Evêché. Attention particulière aux maladies des enfants. Ottawa, 27 janvier 1879.

George B. Fisher, A GENT de Comptabilité et Syndic Officiel pour le District Judiciaire d'Ottawa, comprenant la ville de Hull. Strict attention donnée au recouvrement et au règlement des comptes, et renseignements sûrs touchant les terrains miniers, terres à bois d'exploitation et propres à la culture. Bureau à Hull—Au bureau de la succession Wright. Bureau à Ottawa—No. 60, rue Sparks. Ottawa, 27 janvier 1879.

James Mitchell et Cie., Prement la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN et GIBL., pour la construction en gros de bâtisses et d'ajoutement des chemins, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant p. ur la qualité des produits que pour les conditions de vente, et conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage. Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables. Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité. J. MITCHELL ET GIE., 146 Rue Bank, et 66 Rue York. Ottawa, 27 janvier 1879.

Les Bains Turcs, RUE ALBERT, Porte voisine de "l'Opéra House," sont maintenant ouverts aux heures suivantes: Pour Dames femmes à leur service de 10 à 11 h. 30 à 3 p. m. Pour Messieurs, de 7 à 10 a. m. Et de 3 à 11 p. m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement. Ottawa, 21 janvier 1879.

SOUSSIONS. DES SOUSSIONS seront reçues à ce département, à Ottawa, jusqu'au QUATRIÈME jour de FÉVRIER prochain, pour la construction d'un PUIEUX en bois de charpente et d'une tour en bois à destination d'une PIABRE, pour remplacer ceux qui se trouvent à quelque distance de Dorval, Lac St. Louis, comté de Jacques-Cartier, P.Q. On peut voir les plans, spécifications et se procurer des plans de soumission à ce département et à Montréal au bureau de l'inspecteur de la police marine. Les soumissions portant à l'entend "Soumission pour le Pharo Dorval," doivent être adressées au sous-sig. Wm. SMITH, Député Ministre de la Marine, Département de la Marine, Ottawa, 10 janv. 1879.

Le Magasin de Thé du Peuple, F. LALONDE, MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL DE VINS ET PROVISIONS, 129 RUE SUSSEX. Ottawa, 26 décembre 1878.

M. JOLICŒUR, No. 165 RUE SPARKS. CHAUSURES de commande, confectionnées dans les derniers goûts; cannes de haut assortiment complet de chaussures faites à mon établissement toujours en mains. Ottawa, 26 Déc. 1878.

Amos Chatfield, HORLOGER ET BIJOUTIER PRATIQUE, 155 Rue Sussex, OTTAWA, à l'Enseigne du "Baril Rouge." RÉPARERA spécialement tous Ouvrages qu'on lui enverra à des prix très réduits, ainsi que les Articles destinés au Commerce. AMOS CHATFIELD, Gérant. Ottawa, 26 Déc. 1878.

FERRONNERIES A BON MARCHÉ. Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera et que nous nous proposons de vendre toutes sortes de FERRONNERIES, à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre enseigne de LA McDougall & Cunzer, ENSEIGNE DE LA GROSSE TARIÈRE, Rue Sussex. Nous vous présentons à tous les compliments de la saison. Ottawa, 26 décembre 1878.

AMOS CHATFIELD, Gérant. Ottawa, 26 Déc. 1878.

FERRONNERIES A BON MARCHÉ. Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera et que nous nous proposons de vendre toutes sortes de FERRONNERIES, à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre enseigne de LA McDougall & Cunzer, ENSEIGNE DE LA GROSSE TARIÈRE, Rue Sussex. Nous vous présentons à tous les compliments de la saison. Ottawa, 26 décembre 1878.







AGRICULTURE.

ENGRASSEMENT DU BÉTAIL.

CONDITIONS QUI ASSURENT LE SUCCÈS D'UN ENGRASSEMENT.

L'engraissement du bétail n'est pas toujours la principale affaire du cultivateur dans toutes les exploitations agricoles; mais il ne doit pas y avoir de ferme où l'on n'engraisse aucun animal. Toutes les bêtes que réforme le fermier ne doivent sortir de ses étables que pour aller à la boucherie.

Les conditions qui assurent le succès d'un engraissement sont: un bon choix des animaux à engraisser; une bonne méthode d'engraissement; de bons fourrages; le talent de bien acheter les bêtes maigres et de bien vendre les bêtes grasses.

Sur lequel l'engraissement doit tendre. TYPE D'UN BŒUF PARFAIT.

Dans le rapport des formes, les Anglais sont d'avis que le bœuf gras le plus parfait est celui qui se rapproche le plus de la forme quadrilatère. Si l'on suppose un cadre que l'on applique sur la partie antérieure, et sur la partie postérieure du corps de la bête et un autre cadre deux fois plus long que l'on applique sur le côté et sur le dos de la même bête, le bœuf le plus parfait de formes sera celui qui remplira le plus exactement ces cadres.

CHOIX DES BŒUFS À ENGRASSER.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit des qualités que doit posséder un bœuf pour être apte à engraisser, mais j'engage tous les cultivateurs qui veulent élever ou engraisser, et qui sentent de quelle importance est le bétail, à faire tous leurs efforts pour apprendre à connaître les bêtes. C'est une science difficile qu'on n'acquiert que par l'expérience. Après avoir étudié la théorie, après s'être bien pénétré des principes, il faut observer, comparer, manier les bêtes, les mesurer, les peser vivantes, les accompagner, s'il est possible, jusqu'à la boucherie, et s'assurer à des résultats positifs d'un engraissement qu'on a dirigé et dont on a suivi avec sollicitude tous les progrès.

NECESSITÉ DE S'ENGRASSER QU'ON DES BŒUFS DÉJÀ EN CHAIR.

Pour engraisser avec profit, la première condition est donc de ne choisir que des bêtes de bonne race et de l'engraisser que des animaux déjà en bon état. En trois mois on engraisse complètement un bœuf déjà en chair, et il faut souvent six mois pour mettre en chair un bœuf qui a la peau collée sur les os.

Je me sers de cette expression en chair, quoiqu'elle ne soit pas exacte, parce qu'elle est d'un usage général. Les fibres dont la réunion forme la chair musculaire existent toujours, ainsi il n'y a réellement ni plus ni moins de chair. La différence provient de la graisse, qui se forme entre les fibres musculaires, remplit leurs interstices et augmente leur volume, de même que la graisse qui vient remplir le tissu cellulaire le gonfle et grandit les proportions extérieures de l'animal.

Si, comme malheureusement cela peut arriver dans les exploitations les mieux dirigées, l'urgence des travaux, les chaleurs excessives de l'été, la non-réussite des prairies artificielles ont amené à une grande maigreur les bœufs qu'on avait intention d'engraisser, on ne doit pas les mettre immédiatement à l'engrais. L'époque la plus longue de l'engraissement, dit Fabre, le temps pendant lequel les animaux consomment le plus et acquièrent proportionnellement le moins en poids, l'emploi le moins avantageux du fourrage, est la consommation faite par l'animal maigre jusqu'à ce qu'il ait pris de la chair.

Le parti le plus sage est, dans ce cas, de laisser aux bœufs maigres le temps de se refaire en les appliquant à un travail modéré et en les nourrissant bien. Si l'on est au commencement de l'hiver, il peut être avantageux ou de conserver les bœufs en core un an, ou de leur laisser passer l'hiver sans les engraisser pour les vendre au printemps comme bœufs de travail.

Il m'est arrivé de me laisser séduire par le bas prix des bœufs maigres venant d'un canton pauvre, où les bêtes pâturent presque toute l'année dans les forêts et n'ont jamais une nourriture suffisante. De tels bœufs, quand ils arrivent dans une bonne ferme, ne peuvent être rassasiés; ils se purgent, ils grandissent, et il faut les garder au moins un an avant de les engraisser.

Si l'on veut engraisser des bœufs maigres, fatigués, qui ont souffert par excès de travail et insuffisance de nourriture, il faut leur donner d'abord des aliments rafraîchissants et délayants. Des engraisseurs belges m'ont assuré qu'ils obtenaient dans ce cas, de bons effets de lavements émollients administrés aux bœufs pendant plusieurs jours consécutifs.

Des bêtes qu'on met à l'engrais doivent être dans un état de santé parfaite. Si on s'aperçoit qu'un bœuf manque d'appétit, digère mal, n'engraisse pas, le plus sûr est de le vendre toute suite. Car, ordinairement, plus on le garde longtemps plus il consomme stérilement de fourrage.

NOMBRE ET DURÉE DES REPAS.

Quelle que soit la méthode d'un engraissement qu'on adopte, l'ordre et l'exactitude dans la distribution des aliments sont toujours deux conditions de rigueur. Le défaut d'exactitude dans la distribution des repas a un double inconvénient: les animaux étant irrégulièrement nourris, les progrès de l'engraissement sont beaucoup plus lents, ensuite l'engrais ne peut savoir ce que les bêtes consomment, et par conséquent il ne peut se rendre compte des résultats de sa spéculation. Tous les engraisseurs ne sont pas d'accord sur la manière de nourrir

les bêtes. Les uns ne leur donnent que deux repas en vingt-quatre heures, les autres divisent la nourriture en un plus grand nombre de petites portions.

Le petit cultivateur qui engraisse avec un ou deux repas de bœufs, et qui les soigne lui-même peut les nourrir à la main, et leur distribuer par jour cinq ou six repas et même plus; mais le cultivateur dont l'exploitation est plus étendue, qui ne peut ni distribuer ses repas lui-même ni exiger sur ses agents une surveillance de tous les instants, celui-là doit chercher à simplifier le plus possible tous les procédés. Ce motif me semble suffisant pour qu'on ne donne à toutes les bêtes, en hiver, que deux repas. C'est la méthode que j'ai adoptée, et je m'en trouve bien sous tous les rapports. Chaque repas durant deux heures, il y a, d'un repas à l'autre, dix heures d'intervalle. Les animaux sont rassasiés complètement à la fin de chaque repas, et l'estomac est vide lorsque arrive l'heure du repas suivant; on court ainsi beaucoup moins de risques de dégoût et d'indigestion, et, s'il arrive qu'une bête ait mal digéré, il est facile de s'en apercevoir.

François II et le villageois.

François II, empereur d'Allemagne, se rendait à Lachenbourg, forteresse curieuse, élevée au milieu d'un lac. Sans suite et sans gardes, il s'amusait à conduire lui-même une barque. Il y en a beaucoup sur ces rives. Un villageois s'approche et l'appelle: il le prend pour un batelier. — Oh! passe-moi! lui crie-t-il. — Volontiers, lui répond le monarque.

Le paysan s'assied tranquillement dans la nacelle, et le paysan la dirige. — Combien vous faut-il maintenant? dit le rustre arrivé au but, et tirant sa bourse. — Rien, mon ami, répond l'empereur. — Vous ne menez donc pas par état? — Si fait, je mène mon royaume.

L'homme au grand livre.

Un paysan qui avait conduit à Loispis une voiture de bois, s'arrêta au faubourg. Un bourgeois nommé Singulier, marchand et acheteur de bois pour un certain prix. Mais, comme il est très pressé, il donne verbalement son adresse au paysan, et lui recommande de le suivre incessamment. Néanmoins, celui-ci ayant reçu des arrières, entre dans la maison la plus proche, boit quelques verres d'eau-de-vie et oublie à la fois le nom et la demeure du bourgeois. Que faire? Il conduit au hasard sa voiture dans la ville, espérant se rappeler tout cela en chemin. Après avoir frappé à toutes les portes de plusieurs rues, il en vit une où sortait une foule de jeunes gens. Il aborda un de ces enfants et le pria en grâce de lui dire où demeure l'homme qui vient d'acheter du bois. — Mon cher ami, répliqua malicieusement le petit latin, j'étudie ici, et je devrais à la vérité tout savoir; mais comme il n'y a encore que six semaines que je fréquente l'école où l'on apprend tout, je ne suis pas encore assez avancé pour répondre à de pareilles questions. Mais il y a dans cette maison-ci un homme qui a toujours un gros livre devant lui, et qui, pour deux gros six sous, vous satisfait infailliblement. Enchanté de cette nouvelle, le paysan se hâta d'aller dans cette maison. Il entre dans l'auditoire du professeur X... qui effectivement avait un grand in-folio devant lui. Le paysan, le bonnet sous le bras, met deux gros sur la table, et prie ce monsieur d'ouvrir le livre et de voir le nom de celui qui a fait emplette de sa voiture de bois. Plein d'étonnement, le professeur examine l'interrogateur, et prononce enfin ces paroles: "Et! c'est singulier!" — Justement, s'écrie le paysan; c'est Singulier qu'il le s'appelle. Tenez, voilà encore deux gros, parce que cette fois-ci vous l'avez su d'abord sans consulter votre livre.

— Ceux qui savent réellement une tasse de café, devraient essayer le mélange sans rival de Buchanan.

BULLETIN COMMERCIAL.

MARCHE D'OTTAWA.

Table with market prices for various goods like Flour, Grain, Beans, Mutton, Lard, etc. in Ottawa, 28 Jan 1879.

Provisions, etc.

Table of prices for various provisions like Butter, Eggs, etc. in Ottawa, 28 Jan 1879.

Huile et Poissons.

Table of prices for oil and fish in Ottawa, 28 Jan 1879.

Volailles.

Table of prices for various birds in Ottawa, 28 Jan 1879.

Gibier Sauvage.

Table of prices for wild game in Ottawa, 28 Jan 1879.

Peaux et Laines.

Table of prices for skins and wool in Ottawa, 28 Jan 1879.

Marché au Cuir.

Table of prices for leather in Ottawa, 28 Jan 1879.



Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

Text regarding the Canadian Pacific Railway, including information about ticket prices and routes.

ARGENT A PRETER

Text regarding money lending services, mentioning N. F. BOISSONNAULT.

Bureau No. 184 Rue Wellington

Text regarding a business office at 184 Wellington Street.

FITZSIMMONS & BROWN.

Text regarding the business of Fitzsimmons & Brown.

Chas. Desjardins.

Text regarding the insurance business of Chas. Desjardins.

THOMAS PATTERSON.

Text regarding the business of Thomas Patterson.

L'HIVER ENCORE UNE FOIS!

Text regarding winter clothing and footwear, mentioning MURPHY & L'AVANT.

ARGENT A PRETER

Text regarding money lending services, mentioning GEO. MURPHY.

AVIS.

Text regarding various public notices and advertisements.

AGENCE GENERALE

Text regarding a general agency for placements and insurance.

COMPAGNIES REPRESENTÉES

Text regarding represented companies, including the National Placements Company.

ARGENT A PRETER

Text regarding money lending services.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ACHETÉES ET VENDUES

Text regarding real estate transactions.

AGENT POUR LES COMPAGNIES DE STEAMERS Océaniques SUIVANTES:

Text regarding steamship agents and routes.

ASSURANCES.

Text regarding insurance services.

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL.

Text regarding the insurance company 'La Citoyenne'.

FEU, VIE, GARANTIE ET ACCIDENTS.

Text regarding fire, life, and accident insurance.

L' "UNION." Capital \$1,000,000.

Text regarding the 'Union' insurance company.

J. JAMES KEHOE.

Text regarding legal services provided by J. James Kehoe.

Departement des Douanes.

Text regarding customs department information.

LE CHEMIN DE FER

Text regarding railway services and schedules.

St. Laurent et Ottawa.

Text regarding services between St. Laurent and Ottawa.

LE 13 NOVEMBRE 1878.

Text regarding a specific date or event.

THOMAS REYNOLDS.

Text regarding Thomas Reynolds and his services.

H. LAPIERRE.

Text regarding H. Lapierre and his services.

GRAND MASSACRE !!!

Text regarding a large stock of goods for sale.

MM. KEARNS & RYAN

Text regarding the business of M. J. A. Pinard.

M. J. A. PINARD.

Text regarding M. J. A. Pinard's business.

H. G. ROCHE.

Text regarding H. G. Roche and his services.

CIRCULAIRE.

Text regarding a circular or public notice.

JOUB DE L'AN 1879.

Text regarding New Year's Eve celebrations.

LAMPES ET LUSTRES.

Text regarding lamps and chandeliers.

PORCELAINE, FAÏENCE, VERRERIE ET POTERIE.

Text regarding porcelain, faience, and pottery.

ARTICLES DE FANTAISIE.

Text regarding fancy or novelty items.

VASES.

Text regarding vases and decorative items.

ARTICLES PLAQUÉS.

Text regarding plated or lacquered items.

Sets a Thé pour Enfants.

Text regarding tea sets for children.

"CRYSTAL HALL,"

Text regarding Crystal Hall and its offerings.

PROTECTION CONTRE LE FROID.

Text regarding protection against cold.

MARCHAND DE VIN

Text regarding a wine merchant.

ASSORTIMENT DE CIGARES

Text regarding a variety of cigars.